

PAR COURRIEL

Le 18 décembre 2024,

M. Michel Chartier
Président
Aviateurs Québec

Sujet : Frais d'atterrissage aéroport Roland-Désourdy (CZBM)

Monsieur Chartier,

Pour faire suite à votre lettre du 19 novembre dernier envoyée au maire de Bromont et aux mairesses de Cowansville et Granby, dont nous avons reçue copie par courriel le 20 novembre 2024, le Réseau québécois des aéroports (Réseau) vous signifie son total désaccord aux propos tenus dans cette lettre.

En tout premier lieu, vous affirmez que les frais d'atterrissage pour la majorité des vols privés devraient être le dernier recours pour maintenir un aéroport local en vie. Nous aimerions vous rappeler que les principales sources de revenus des aéroports locaux sont la vente de carburant et les frais d'atterrissage, ce qui est nettement insuffisant pour atteindre le seuil de rentabilité. Comme la très grande majorité de ces aéroports locaux sont de propriété municipale, ce sont donc les communautés, et non les usagers de l'aéroport, qui viennent combler les déficits d'opération. Le Réseau adhère au principe utilisateur-payeur, par conséquent les vols privés doivent également contribuer financièrement au maintien des infrastructures aéroportuaires.

Dans votre lettre, vous faites également référence à l'étude de 2017 de COPA / Intervistas qui a calculé un rendement économique total de 287 900 \$ par appareil de l'aviation générale et ce pour l'ensemble du Canada. Un rendement économique ou une contribution au PIB n'est pas une source de revenus pour un aéroport. Pour le Réseau, cette étude macro-économique datant de 2017 ne reflète aucunement la réalité financière des aéroports au Québec en 2024.

De plus, nous déplorons votre affirmation à l'effet que les frais d'atterrissage contribueraient à accentuer la pénurie de pilotes dans l'industrie. Le Réseau participe depuis plus de 2 ans aux rencontres du Comité permanent sur le transport aérien régional, sur lequel siège des représentants des compagnies aériennes, tout en étant membre du Comité consultatif sur la stratégie gouvernementale pour l'aviation. La pénurie de pilotes a été un sujet largement discuté dans l'un ou l'autre de ces deux comités et les frais d'atterrissage pour l'aviation générale n'ont

jamais été mentionnés comme l'un des facteurs expliquant la pénurie de pilotes chez les transporteurs.

En terminant, le Réseau soutien sans réserve, les décisions des autorités qui administrent les aéroports au Québec et ce, afin d'offrir des infrastructures aéroportuaires de qualité et sécuritaire tout en assurant leur pérennité. Piloter un aéronef c'est un privilège et non un droit d'utiliser sans frais des infrastructures aéroportuaires.



Isabel Proulx
Présidente

CC :

- M. Louis Villeneuve, maire de Bromont, par courriel
- Mme Sylvie Beauregard, mairesse de Cowansville, par courriel
- Mme Julie Bourdon, mairesse de Granby, par courriel
- L'hon. Pascale St-Onge, C.P., députée Brome-Missisquoi, Ministre du patrimoine canadien (par courriel)
- Mme Andréanne Larouche, députée Shefford (par courriel)
- M. François Bonnardel, député de Granby, ministre responsable de l'Estrie et de la sécurité publique (par courriel)
- Mme Isabelle Charest, députée de Brome-Missisquoi, Ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air (par courriel)
- Mme Suzanne Benoît, PDG, Association québécois du transport aérien (AQTA) (par courriel)
- M. Simon Villeneuve, Directeur aéroport Roland-Désourdy (par courriel)